

L'ex-roi du Burundi réinhumé à Meyrin

Bataille juridique ▶ Après cinq ans de bataille juridique, la dépouille de l'ex-roi du Burundi Mwambutsa IV a été réinhumée vendredi au cimetière de Meyrin (GE). La cérémonie s'est déroulée dans l'intimité et sous surveillance.

Des mesures de sécurité ont été prises, car jusqu'au dernier moment une partie de la famille du monarque a tenté d'annuler cette réinhumation. Cet ultime épisode montre à quel point le combat mené par la nièce du roi, la princesse Esther Kamatari, pour que la dépouille reste à Meyrin a été acharné.

Très émue vendredi au moment de déposer une rose blanche sur le cercueil de son oncle, la princesse lui a souhaité «une paix éternelle». Esther Kamatari, qui a vécu au palais pendant son enfance, a rappelé la générosité du roi qui invitait les enfants du quartier au cinéma.

L'avocat Pacelli Ndikumana a souligné le profond attachement de Mwambutsa IV pour la culture et la foi burundaises. C'était un homme tourné vers la modernité qui n'a jamais aliéné sa culture, a-t-il relevé. L'avocat a insisté sur «la vérité histo-



Le portrait Mwambutsa IV, photographié lors de la cérémonie de réinhumation de l'ex-roi du Burundi, vendredi au cimetière de Meyrin. KEYSTONE

rique» à rétablir pour réhabiliter la mémoire du roi qui a œuvré pour l'indépendance du Burundi proclamée en 1962.

Renversé en 1966 après 50 ans de règne, Mwambutsa IV a obtenu l'asile en Suisse, où il est mort en 1977. Dans son testament, il deman-

dait à ne jamais être transporté au Burundi. Il voulait reposer au cimetière de Meyrin, la commune où il a vécu avec sa compagne. Cette dernière, qui réside encore à Genève, avait fait déposer une couronne. Souffrante, elle n'a pas pu assister à la cérémonie.

En 2012, la fille du défunt, soutenue par le gouvernement du Burundi, a fait exhumer la dépouille pour la rapatrier au Burundi afin d'organiser des funérailles nationales. Le pays étant soumis à de fortes tensions, les funérailles auraient permis de mettre en œuvre un processus d'apaisement et de réconciliation au sein de la population, selon les autorités burundaises.

Mais la nièce, qui réside à Paris, s'y est opposée au nom des dernières volontés de son oncle. Le différend a fini devant la justice genevoise. Après cinq ans de saga juridique, pendant lesquels la dépouille a reposé à la morgue sous scellés, c'est finalement le Tribunal fédéral qui a tranché en mai: la dépouille doit rester au cimetière de Meyrin.

Vendredi, le cercueil a retrouvé son emplacement initial. La concession est désormais au nom de la nièce évitant ainsi tout risque d'exhumation. Une association a été créée pour protéger la mémoire du roi et récolter des fonds. Il est prévu que la dépouille soit transférée dans le tombeau de famille de sa compagne, toujours à Meyrin.

ATS

Les vélos à nouveau autorisés dans les parcs

Ville de Genève ▶ Cette clarification était attendue. Les cyclistes genevois pourront à nouveau circuler dans les parcs, mais uniquement sur des itinéraires précis. La Ville de Genève a obtenu l'autorisation du canton pour créer des «chemins mixtes piétons/cyclistes» dans onze de ses espaces verts*. Ils seront progressivement mis en place durant le mois de juillet «à travers un balisage au sol et une signalisation adéquate», a communiqué la Ville.

Sur ces pistes, les piétons seront prioritaires et les utilisateurs de vélos devront observer «une prudence accrue» en adaptant leur vitesse, voire en s'arrêtant «lorsque la sécurité l'exige». Ils ne pourront pas emprunter les autres chemins qui n'auront pas été marqués. Les cycles électriques avec une vitesse pouvant atteindre 45 km/h restent exclus des parcs.

Cette décision de la Ville survient après une polémique née il y a un an. À l'époque, les autorités municipales avaient affiché des panneaux rappelant l'interdiction en vigueur, qui apparaissait alors comme une nouveauté. Les organisations cyclistes s'étaient plaintes, soulignant le manque d'aménagements sécurisés prévus pour les vélos sur la chaussée. La création de ces parcs mixtes est le fruit de discussions entamées durant cette période. ELE

*Mon-Repas, Moynier, Perle du lac, Barton, William Rappard, Franchises, Bois-de-la-Bâtie, Bastions, Eaux-Vives, Beaulieu et Trembley.

CURABILIS

PAS DE CENTRE FERMÉ POUR JEUNES PERTURBÉS

À Genève, Curabilis n'accueillera pas de jeunes adultes ayant commis une infraction et souffrant de graves troubles du développement. Ce projet du conseiller d'Etat Pierre Maudet a dû être modifié faute d'un «fort soutien unanime». Dans une interview parue samedi dans *Le Temps*, le chef du département de la sécurité et de l'emploi (DES) explique que ses collègues des autres cantons latins ont admis le besoin d'une telle structure mais que sur sa réalisation, «les avis sont plus réservés». Le conseiller d'Etat évoque les exigences très strictes posées par l'Office fédéral de la justice pour ce type d'établissement et l'investissement financier nécessaire. M. Maudet voulait créer dans le sixième pavillon de Curabilis – actuellement vide – un centre fermé pour jeunes de 18 à 25 ans. ATS

PATINOIRE

UN NOUVEAU PROJET D'ICI À LA FIN DE L'ÉTÉ

À Genève, la construction d'une nouvelle patinoire au Tréfle-Blanc pourrait ne pas faire appel à de l'argent public. Le Genève-Servette Hockey Club (GSHC), qui est le premier intéressé à cette installation, propose de présenter rapidement un projet de financement entièrement privé. Un délai a été accordé au club de hockey jusqu'à la rentrée scolaire «pour une présentation complète et détaillée», a indiqué vendredi dans un communiqué conjoint l'Etat de Genève, la Ville de Genève et la Ville de Lancy. Reste que les autorités politiques auront leur mot à dire, même si le financement est uniquement privé. Le nouveau projet nécessitera une analyse des collectivités publiques, afin qu'elles s'assurent de sa faisabilité. ATS

Dans une ambiance bon enfant, un millier de personnes ont manifesté samedi à Genève pour le droit au logement

La manif «monstrueuse» rassemble large

TADEUSZ ROTH

Logement ▶ Samedi, il est 14h30, place de la Navigation aux Pâquis, à Genève. Les drapeaux et les banderoles se déploient, les chars musicaux se rangent en colonne. Un millier de personnes convergent à l'appel du collectif Xénope, réunissant les habitants du 154 route de Malagnou, menacés d'expulsion. Soutenus par plus de trente associations sociales, culturelles et politiques, les manifestants contestent le cap politique actuel en matière de logement et de politique culturelle.

D'emblée, les organisateurs de «la manifestation monstrueuse pour Malagnou» expliquent pourquoi désormais ce mouvement peut se réjouir d'un large soutien. Pablo Cruchon, membre de Solidarités et Perce-frontières, déclare ainsi que la maison menacée est le symbole de la criminalisation des espaces autogérés, mais aussi d'un échec en matière de logement et de politique migratoire. En effet, pour le collectif Xénope, le Conseil d'Etat cherche à opposer deux populations précaires en voulant déloger des étudiants pour y placer trente migrants. Les manifestants défendent, eux, l'idée que «le logement est un besoin fondamental et sa satisfaction un droit élémentaire».

Organisateurs et police satisfaits

Le millier de participants, huit cents selon la police, a paradé dans le calme jusqu'à Plainpalais, avant de s'arrêter définitive-

Soutenus par plus de trente associations sociales, culturelles et politiques, les manifestants contestent le cap politique actuel en matière de logement et de politique culturelle. KEYSTONE



ment à la rue des Voisins. Hormis quelques fumigènes et engins pyrotechniques, «aucun dégât» se réjouit Jean-Claude Cantiello, porte-parole de la police. Un dispositif «relativement conséquent» a été déployé, disant mais visible sur le long du parcours.

Sur le chemin, des haltes improvisées permettent des prises de paroles. Devant l'ancien site Artamis, boulevard Saint-Georges, un syndicaliste regrette sa disparition: «Maintenant, on est devant un bâtiment dégueulasse et tout neuf.» Nouvelle pause devant les bureaux de Securitas, attentants à ceux du journal gratuit *GHI*. Les deux entreprises sont accusées de se positionner «contre la cause des migrants» en encou-

rageant la répression. Quelques graffeurs s'écartent discrètement: «Help Squat» et «Malagnou restera» sont inscrits à la peinture sur les murs tandis que certains dansent. C'est un moment festif.

Yves a 54 ans et tient une pancarte: «On veut des lieux avant d'être vieux». Arrivé dans le canton en 1988, il n'a jamais obtenu de logement, contraint de dormir chez des amis et dans sa voiture. Pour lui, «les autorités n'interviennent pas alors que des logements restent vides pendant plusieurs années».

Jocelyne Haller, députée au Grand Conseil et membre d'Ensemble à gauche, brandit un panneau sur lequel on lit «Pas de frontières entre les précaires». «On veut secouer l'opi-

nion, dit-elle, et montrer que le Conseil d'Etat est largement désavoué». Michel, étudiant, se réjouit, lui, d'observer «une diversité importante de sensibilités» dans ce mouvement. «Les actions pacifiques, qui rassemblent plus largement que la contestation radicale, permettent un véritable éveil des consciences», estime-t-il.

«Les squats font partie de la culture genevoise»

Les manifestants réclament davantage de logements et de lieux pour les populations précaires, mais aussi pour le reste de la population. La crise du logement «touche tout le monde et on ne fait des logements que pour les riches», s'attriste Sonia, une participante.

Sebastien, capuchon et mèche bleue sur le visage, rappelle que plusieurs squats ont été fermés à Genève, notamment Rhino ou la Tour. Il prévient: «Lorsque ces endroits ferment, c'est une partie de notre culture qui s'en va. Là, nous sommes plus de mille. On sera plus de mille pour reprendre ces espaces.» Comme Rhino en son temps, Malagnou accueille différents événements, tels que des concerts ou des activités pour les enfants. «Que se passera-t-il si ça ferme?» demande-t-il.

Vers 18h, l'essentiel des participants se disperse. Certains rejoignent Malagnou qui organise un festival dans la soirée. D'autres mobilisations pourraient suivre cet automne. I